

AVENANT SALARIAL 2009-05 Un aperçu, grandeur nature, du nouveau dialogue social à la FEHAP

En méprisant totalement les demandes des Organisations Syndicales, **la FEHAP a mis à signature, mi-juillet, une revalorisation de la valeur du point à hauteur de 0,6 % au 1^{er} avril.**



Pour rappel, lors du débat de la dernière commission paritaire du 29 juin, les 5 organisations syndicales ont rejeté cette aumône princière.

Pour la CFTC, le seuil d'augmentation acceptable, à minima, se situait à 1% au 1^{er} janvier soit pour un aide-soignant à peu près 15 € mois (énorme...).

Finalement, en catimini, la CFDT a signé et a accepté qu'une augmentation de 6,50 € mois, pour l'année 2009, suffirait à notre bonheur.

Entre une position unilatérale des employeurs de 0,5 en 2008, et cette signature consentante 2009, cherchez l'erreur...

Nous laissons le soin à chacun d'apprécier, en gardant cependant en mémoire, que sur ces dix dernières années, nous avons fait don à nos employeurs de + 12 % de nos salaires en prenant en compte les taux d'inflations successifs et la mise en place des 35 h.

En attendant l'agrément de ce cadeau, profitons bien de nos vacances, nous venons de gagner une boisson rafraîchissante pour la moitié de notre famille.

Le Secrétaire Général
Michel ROLLO